



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### CSG

Question écrite n° 45042

#### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le caractère extrêmement injuste du système actuel de tranches de CSG sur les retraités. Ainsi, ce taux passe de zéro, puis un premier seuil le fait passer à 3,8 %, puis un deuxième à 6,6 % et un troisième à 8,3 %. Dans les faits, un retraité dont le seuil dépasse de quelques euros se voit opérer un prélèvement largement supérieur au dépassement du seuil, ce qui paraît totalement inéquitable. M. le député souhaiterait savoir si une progressivité de la CSG sans effet de seuil pouvait être mise en place dans un souci de justice fiscale. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - UDI et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45042

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** [Économie, finances et relance](#)

**Ministère attributaire :** [Comptes publics](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 mars 2022](#), page 2031

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)